

MASTER EN MUSIQUE : CHANT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		43	17			36	17	
Chant	60	24	7	Q1 + Q2	60	17	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	8	4	Q1 + Q2	60	8	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
Art lyrique	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3			6	3	
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Mouvement scénique	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	510	60			435	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ART LYRIQUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		43	15			38	15	
Art lyrique	60	27	7	Q1 + Q2	60	21	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	30	6	4	Q1 + Q2	30	6	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Pratique de l'art lyrique (stages)	30	7	2	Q1 + Q2	30	8	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3			4	2	
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Mouvement scénique	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	390	60			285	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO / ACCORDEON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	13			42	13	
Instrument	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	16	4	Q1 + Q2
Improvisation	30	2	2		30	2	2	
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	345	60			225	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		41	19			40	19	
Piano d'accompagnement	60	27	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Formation spécialisée – Accompagnement au piano	60	5	4	Q1 + Q2	60	5	4	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	2	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition (piano)	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle UE CP1 prérequis pour accéder à UE CP2		5	3			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Piano	30	3	1	Q1 + Q2				

Totaux : 465 60 315 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ORGUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		44	21			40	21	
Orgue	60	20	7	Q1 + Q2	60	16	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	8	4	Q1 + Q2	60	8	4	Q1 + Q2
Improvisation (orgue)	60	8	4	Q1 + Q2	30	8	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Clavier 2 ^e instrument	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		5	3			2	1	
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	495	60			345	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : CORDES / VENTS / PERCUSSIONS

Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle

Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Percussions

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	19			42	17	
Instrument	60	24	7	Q1 + Q2	60	21	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	12	4	Q1 + Q2	60	12	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	3	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition	15	1	2	Q1 + Q2				
Etude des traits d'orchestre	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
Orchestre	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	435	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : HARPE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	17			42	17	
Harpe	60	24	7	Q1 + Q2	60	20	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	15	4	Q1 + Q2
Lecture et transposition (harpe)	15	1	2	Q1 + Q2	15	1	2	Q1 + Q2
Etude des traits d'orchestre (harpe)	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Orchestre	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	390	60			270	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : GUITARE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	15			42	15	
Guitare	60	28	7	Q1 + Q2	60	23	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	16	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique (guitare)	30	2	2	Q1 ou Q2				
Lecture et transposition (guitare)	15	1	2	Q1 + Q2	15	1	2	Q1 + Q2
Improvisation (guitare)					30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	360	60			240	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE (CORDES et VENTS)

Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
Cor naturel, Flûte à bec

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	15			42	13	
Instrument	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	60	13	4	Q1 + Q2	60	14	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	4	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition (musique ancienne)	15	1	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	345	60			210	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE – CLAVECIN

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		44	17			40	17	
Clavecin	60	26	7	Q1 + Q2	60	22	7	Q1 + Q2
Clavier 2 ^e instrument	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	60	10	4	Q1 + Q2	60	10	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		5	3			2	1	
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Improvisation (clavecin)	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	435	60			315	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : INFORMATIQUE MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		39	19			34	19	
Informatique musicale	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Informatique – Conception interactive	30	2	4	Q1 + Q2	30	2	4	Q1 + Q2
Orchestration <u>ou</u> Arrangement	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Ecritures	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		7	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle UE CP1 prérequis pour accéder à UE CP2		3	2			5	2	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
Stages d'observation					30	4	1	Q1 + Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		9	5			4	2	
Techniques de prise de son	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Direction d'orchestre	30	2	1	Q1 ou Q2	30	2	1	Q1 ou Q2
Composition acousmatique	30	2	1	Q1 ou Q2				

Totaux : 435 60

315 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ECRITURES CLASSIQUES

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		40	19			30	15	
Analyse et écritures – Ecritures approfondies	60	20	7	Q1 + Q2	60	20	7	Q1 + Q2
Analyse et écritures – Analyse approfondie	60	5	4	Q1 + Q2	60	4	4	Q1 + Q2
Formation musicale	90	9	4	Q1 + Q2				
Harmonie pratique	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		9	3			12	3	
Formation aux langages contemporains	30	3	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains – Formation approfondie					60	6	1	Q1 + Q2
Clavier pour écritures et théorie	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Totaux :	510	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : DIRECTION CHORALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		25	15			35	19	
Direction chorale	60	17	7	Q1 + Q2	60	23	7	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	4	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		24	6			7	2	
Analyse et écritures – Ecritures approfondies	60	4	1	Q1 + Q2				
Analyse et écritures – Analyse approfondie	60	4	1	Q1 + Q2				
Formation musicale	90	9	1	Q1/Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains – Formation approfondie					60	4	1	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Accompagnement – Formation de chef de chant	30	2	1	Q1/Q2				
Totaux :	600	60			345	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : FORMATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		34	22			29	20	
Formation musicale	60	12	7	Q1 + Q2	60	12	7	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	5	4	Q1 + Q2	30	5	4	Q1 + Q2
Direction de chœur	30	5	2	Q1 + Q2				
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	8	7	Q1 + Q2	60	8	7	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		15	7			13	6	
Créativité musicale	30	5	2	Q1 + Q2	30	5	2	Q1 + Q2
Improvisation					30	3	1	Q1 + Q2
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	30	4	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Rythmique et mouvement	30	4	2	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Totaux :	480	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : EDUCATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2022-2023

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		32	13			32	13	
Pédagogie musicale	90	21	7	Q1 + Q2	90	21	7	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		17	4			10	1	
Créativité musicale	30	5	2	Q1 + Q2	30	5	2	Q1 + Q2
Stages – Interactivité	30	6	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Rythmique et mouvement	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Direction de chœur	30	2	2	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				

Totaux : 480 60

345 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.